

LE MENSUEL **veia**

La note de conjoncture de la Cellule Economique de Bretagne

Septembre 2025 #16

FRÉMISSEMENT SUR LA CONSTRUCTION NEUVE DE LOGEMENTS

La construction neuve de logements est en légère hausse sur un an à fin juillet, tandis que la construction neuve de locaux enregistre un nouveau recul.

Page 3

**Prévisions d'activité Bâtiment :
le chiffre d'affaires en légère hausse
en 2025 et 2026 en Bretagne**

page 2

L'actu en bref - Indicateurs clés

page 3

Vue d'ensemble Construction

page 4

**Zoom : Le poids économique des architectes
en Bretagne**

page 5

**Revue thématique : RE 2020 : le rapport de
Robin Rivaton évalue les effets de son
entrée en vigueur sur la production de
logements et les émissions de gaz à effet de
serre**

page 6

La carte du mois

page 7

Les actualités

page 8

L'année 2025 confirme les contrastes qui traversent le secteur du Bâtiment en Bretagne. Si la construction neuve de logements reste fragile, elle enregistre pour la première fois depuis trois ans une légère hausse (+0,6 % sur 12 mois glissants), portée par un arrêt de la baisse des mises en chantier dans l'individuel pur (depuis 2 mois), une bonne dynamique du collectif et un rythme d'autorisations (+13,3 %) encourageant pour 2026. À l'inverse, la construction neuve de locaux connaît un net ralentissement après l'embellie de 2024, reflétant les incertitudes économiques et politiques qui pèsent sur la confiance des investisseurs publics et privés.

Dans ce contexte, l'activité entretien-rénovation conserve un rôle stabilisateur, soutenu par les besoins massifs de réhabilitation énergétique, alors même que les dispositifs de soutien restent instables. Les architectes bretons, dont le poids économique se renforce, témoignent de cette recomposition des marchés, avec un volume de travaux en nette progression et une profession en mutation. Enfin, l'évaluation de la RE2020 rappelle l'ampleur du défi : concilier transition énergétique et accès au logement, dans un contexte de coûts contraignants.

La dynamique régionale ne doit pas masquer la grande diversité des réalités territoriales. La carte des prix immobiliers en 2024 met en évidence cette diversité : forte valorisation autour des régions littorales et des pôles urbains, niveaux plus accessibles dans le centre de la région. Ces écarts traduisent des dynamiques différenciées en matière d'attractivité et de marché résidentiel, et illustrent également la géographie hétérogène des marchés où la demande en production de nouveaux logements est la plus forte.

Prévisions d'activité Bâtiment : le chiffre d'affaires en légère hausse en 2025 et 2026

En 2025, la nouvelle contraction de l'activité dans la construction neuve de logements serait compensée par une activité encore dynamique dans la construction neuve de locaux et dans l'entretien – rénovation, malgré un ralentissement de cette dernière. En 2026, l'activité serait en légère hausse, mais d'importantes incertitudes entourent l'évolution de l'ensemble des marchés du secteur du bâtiment.

Prévisions Chiffre d'Affaires Bâtiment 2025 – 2026 en Bretagne

	Logements neufs	Locaux neufs	Ensemble construction neuve	Entretien - rénovation	Ensemble Bâtiment
2025	-6,6 %	+4,6 %	-2,3 %	+2,5 %	+0,4 %
2026	-0,9 %	-3,6 %	-2,0 %	+2,9 %	+0,8 %

Un début d'année 2025 en demi-teinte

À fin juillet 2025, en cumul 12 mois, les mises en chantier de logements sont en hausse de +0,6 % par rapport à fin juillet 2024. En ce qui concerne la construction neuve de locaux, sur la même période, les mises en chantier sont en revanche en recul de -5,8 %. Enfin, au 1^{er} trimestre 2025, l'activité entretien – rénovation est en hausse de + 0,5 % sur un an (en volume), un rythme moindre qu'au cours des derniers trimestres, dans un contexte de recul des ventes dans l'ancien et d'importantes incertitudes économiques et politiques nationales et internationales.

Au niveau des autorisations, celles-ci étaient en forte baisse en 2024 en ce qui concerne les logements, laissant augurer un rythme de mises en chantier encore en recul en 2025. Leur redressement au cours de l'année 2025 (+13,3 % sur un an en cumul 12 mois à fin juillet) constitue à l'inverse un indicateur de rebond pour les mises en chantier de 2026. En ce qui concerne les locaux, les autorisations étaient en forte hausse fin 2024, laissant présager un niveau important de mises en chantier en 2025. Cependant, la stagnation des autorisations en cours d'année 2025 (0,0 % sur un an en cumul 12 mois à fin juillet) augure d'un ralentissement des mises en chantier pour 2026.

Des incertitudes importantes autour des scénarios

À horizon fin 2026, plusieurs facteurs pèseraient sur l'activité dans le Bâtiment.

En ce qui concerne les facteurs positifs :

- La baisse des taux d'intérêt et le recul de l'inflation soutiendraient les ventes dans l'ancien et le neuf ;
- L'extension du Prêt à Taux Zéro à l'ensemble du territoire soutiendrait la construction neuve ;
- L'attractivité et le dynamisme économique de la Bretagne resteraient un atout pour le secteur par rapport à la dynamique nationale.

En ce qui concerne les facteurs limitants :

- Le ralentissement tendanciel de la croissance viendrait limiter le besoin en nouvelles surfaces de logements et de locaux construits ;
- L'instabilité du dispositif 'MaPrimeRénov' pénaliserait l'activité entretien – rénovation ;
- Les incertitudes économiques et politiques nationales (accentuées par le vote de confiance demandé par le premier ministre le 8 septembre prochain) et internationales pénaliseraient la confiance des ménages et des entreprises, et l'activité générale ;
- Le cycle électoral municipal et la dynamique de réduction des dépenses publiques pèseraient à leur tour sur la commande publique et sur l'activité générale.

Repères

+0,4 %

Croissance du chiffre d'affaires Bâtiment en 2025
contre - 3,1 % en 2024

-2,0 %

Évolution du CA Construction Neuve en 2026
Compensé par une hausse de +2,9 %
de l'entretien – rénovation

L'ACTU EN BREF

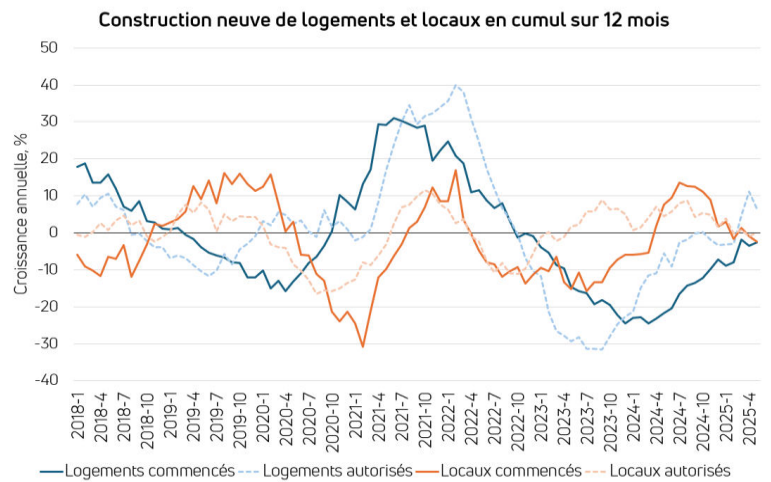
Le ministre de l'industrie et de l'énergie, Marc Ferracci, annonce une hausse de +25 % des obligations des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) à partir de 2026. Alors que la 5ème période des CEE fixait un objectif national d'économies d'énergie de 3 100 TWh (dont 1 130 TWh de CEE précarité énergétique pour les ménages modestes), la 6ème période (2026-2030) devrait voir ces obligations rehaussées de +25 %, sans toutefois de précision sur la distinction entre CEE classiques et CEE précarité. En ce qui concerne le secteur résidentiel, les CEE semblent financer davantage les rénovations performantes plutôt que les monogestes. Selon l'Anah, les CEE représenteront ainsi plus de la moitié du financement des rénovations d'ampleur, devant le dispositif MaPrimeRénov.

INDICATEURS CLÉS

FRÉMISSEMENT DE LA CONSTRUCTION NEUVE DE LOGEMENTS, LES LOCAUX EN BAISSÉ

À fin juillet 2025, 20 200 logements ont été mis en chantier en Bretagne sur 12 mois glissants, soit 100 de plus qu'à fin juin. Par rapport à fin juillet 2024, cela représente une légère hausse de +0,6 %, sur 12 mois glissants contre +6,0 % au niveau national. En effet, la majorité des régions enregistrent une évolution positive. Seuls les régions Pays-de-la-Loire et Bourgogne-Franche Comté sont toujours en recul sur 12 mois glissants. Par ailleurs, le nombre de logements individuels purs commencés repart à la hausse depuis deux mois, et atteint 7 000 logements sur 12 mois, soit toujours - 14,8 % par rapport à fin juillet 2024 et - 51,2 % par rapport à juin 2022. La construction neuve de logements collectifs reste correctement orientée sur 12 mois (+9,4 % par rapport à la même période de l'année dernière). S'agissant des permis de construire, ils sont en forte hausse en Bretagne en cumul 12 mois (+13,3 % par rapport à fin juillet 2024), plaçant la région en tête des régions. Une demande bien orientée sur l'ensemble des marchés explique cette situation : de + 1,5 % pour les autorisations de logements individuels purs à + 22,6 % pour les autorisations de logements collectifs.

Par département, les évolutions sont contrastées. Concernant les mises en chantier, le Morbihan enregistre une forte baisse sur un an (-24,8 %), les marchés du collectif et de l'individuel y étant en recul. Dans les Côtes d'Armor (-1,8 %), les marchés individuels et collectifs sont également en recul, tandis que le collectif porte la croissance des mises en chantier dans les deux autres départements. Du côté des autorisations, elles sont en



Source : en nombre pour les logements estimations à fin mai 2025 et en m² pour les locaux en date de prise en compte, SOES, S.J. @nel2

hausse dans la plupart des départements, portées essentiellement par le marché du collectif, sauf dans le Morbihan où la demande sur les marchés du collectif et de l'individuel reste dégradée.

La construction neuve de locaux est en baisse : sur 12 mois glissants, le nombre de m² commencés diminue de -5,8 % à fin juillet. La Bretagne reste toutefois au-dessus de la moyenne nationale (-7,7 %), mais reste assez éloignée des régions les plus dynamiques. Les hausses des investissements en locaux industriels, en commerces et dans le secteur public n'ont pas permis de compenser les baisses des autres marchés. Pour ce qui est des surfaces autorisées, la Bretagne est cependant moins bien orientée que le niveau national (0,0 % contre + 3,1 %).

COMMERCIALISATION DE LOGEMENTS NEUFS : UNE HAUSSE DES RÉSERVATIONS SUR UN AN

Au 2ème trimestre 2025, le nombre de logements réservés à la vente aux particuliers en Bretagne est en baisse de - 20,2 % par rapport au 2ème trimestre 2024. Par contre, en cumul sur quatre trimestres, le nombre de logements réservés à la vente aux particuliers en Bretagne est en hausse de + 2,2 % par rapport à la même période de l'année précédente, porté par le collectif.

Les mises en vente en cumul sur quatre trimestres sont, quant à elles, en recul de -6,9 %. Au total, l'offre commerciale disponible de logements est en hausse, tirée à la fois par le marché du collectif et celui de l'individuel. Elle atteint son plus haut niveau depuis 2019.

ENTRETIEN – RÉNOVATION : L'ACTIVITÉ EN HAUSSE AU T2-2025

Au deuxième trimestre 2025, l'activité entretien – rénovation en Bretagne est en hausse de +2,7 % en valeur sur un an, et +1,0 % en volume, ce qui constitue une légère accélération de la croissance par rapport au trimestre précédent (+2,2 % en valeur et +0,5 % en volume sur un an).

Cette hausse de l'activité est portée à la fois par la rénovation de logements, dont la croissance passe de +0,6 % sur un an au T1 à +0,9 % au T2, et celle des locaux, dont la croissance passe de +0,1 % au T1 à +1,1 % au T2.

VUE D'ENSEMBLE CONSTRUCTION

Bretagne

France

Sources : DREAF Bretagne - Suédec, Adess-Lussat, Insee - Sirene, Dares, France Travail, Sglses, DART, Unicef

Bâtiment résidentiel – construction neuve

Logements mis en chantier

Situation à fin juillet 2025 Cumul 12 mois (évol 1 an), en date réelle estimée (DRE)

= **+0,6%** 20 200 lgts

↑ **+6,0%** 294 500 lgts

Logements autorisés

Situation à fin juillet 2025 Cumul 12 mois (évol 1 an), en date réelle estimée (DRE)

↑ **+13,3%** 27 100 lgts

↑ **+3,8%** 360 200 lgts

Bâtiment résidentiel – commercialisation

Réservations de logements par particuliers (indiv + coll)

Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)

↓ **-20,2%** 846 lgts

↓ **-8,8%** 16 959 lgts

Encours de logements (indiv + coll)

A la fin du 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)

↑ **+4,6%** 8 135 lgts

↓ **-4,8%** 122 783 lgts

Prix des logements collectifs

Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)

↑ **+4,6%** 4 617 €/m²

↑ **+5,1%** 4 955 €/m²

Bâtiment résidentiel - Prêts à taux zéro

Travaux liés à l'éco-PTZ

De janvier à la fin du 1^{er} trimestre 2025 (évol 1 an), en M€

↑ **+42,0%** 60,41 M€

↑ **+40,4%** 653,77 M€

Bâtiment non résidentiel - construction neuve

Surface de locaux mis en chantier

Situation à fin juillet 2025 Cumul 12 mois (évol 1 an), en milliers de m², en date de prise en compte (DPC)

↓ **-5,8%** 1 517 mill. m²

↓ **-7,7%** 19 827 mill. m²

Surface de locaux autorisés

Situation à fin juillet 2025 Cumul 12 mois (évol 1 an), en milliers de m², en date de prise en compte (DPC)

= **-0,0%** 2 731 mill. m²

↑ **+3,1%** 38 270 mill. m²

Entretien-rénovation

Évolution de l'activité au 2^e trimestre 2025

Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)

↑ **+1,0%**

= **-0,9%**

Évolution de l'activité – Logements

Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)

= **+0,9%**

= **-1,0%**

Évolution de l'activité – Bâtiments non résidentiels

Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)

↑ **+1,1%**

= **-0,6%**

Travaux Publics

Activité récente

Au 2^e trimestre 2025 (comparaison moyenne de longue période, solde d'opinion)

= **+4**

↓ **-3**

Prévisions d'activité

Au 3^e trimestre 2025 (comparaison moyenne de longue période, solde d'opinion)

↓ **-17**

↓ **-4**

Carnets de commandes

Au 1^{er} trimestre 2025 (évol 1 an)

↓ **-0,2 mois** 4,2 mois

= **0,0 mois** 7,4 mois

Matériaux

Production BPE

Production de BPE à fin mai 2025 Cumul 12 mois, en m3

= **-0,9%** 2 427 604 m3

↓ **-7,4%** 32 772 212 m3

Production Granulats

Production de Granulats à fin mai 2025 Cumul 12 mois, en milliers de tonnes

↓ **-1,5%** 21 546 kt

↓ **-1,2%** 274 462 kt

Appareil de production

Emplois salariés dans la construction

A la fin du 1^{er} trimestre 2025 (évol 1 an)

= **-0,8%** 83 462 sal.

↓ **-2,0%** 1 599 995 sal.

Intérimaires Construction

Moyenne 12 mois à fin juin 2025 (évol 1 an)

↓ **-4,6%** 6 921 ETP

↓ **-5,9%** 128 138 ETP

Demandeurs d'emplois Bâtiment et Travaux Publics (cat. A)

Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)

↑ **+7,4%** 7 652 DEFM

↑ **+5,6%** 205 953 DEFM

Attention : Depuis le mois de janvier 2025, une évolution dans la procédure de contractualisation a conduit à augmenter le nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A, et en contrepartie à réduire d'une part le nombre d'inscrits en catégories B et C, et d'autre part le nombre de sorties des listes. Ces évolutions de demandeurs d'emploi catégorie A sont à prendre en compte au fil du temps.

Zoom : Le poids économique des architectes en Bretagne

La Cellule Économique de Bretagne a mené une étude pour le compte du Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne, afin de connaître le poids économique des architectes sur le territoire breton. L'étude apporte notamment un éclairage sur le profil des architectes inscrits à l'Ordre des Architectes de Bretagne et sur le montant des travaux réalisés.

Le profil des architectes



1 275 architectes

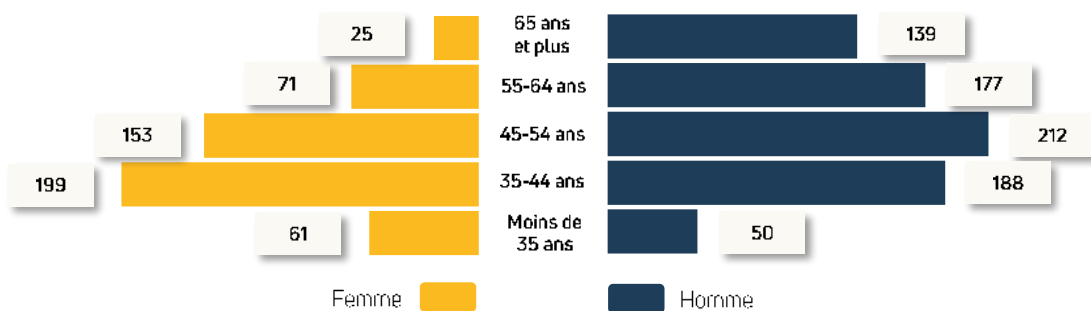
inscrits à l'Ordre des Architectes de Bretagne

- 450 Architectes libéraux (35,3 %)
- 757 Associés (59,4 %)
- 68 Autres* (5,3 %)

*Salariés et fonctionnaires réalisant une autre activité liée à l'architecture avec, ou sans, la maîtrise d'œuvre ainsi que les professionnels exerçant dans un CAUF

Les femmes représentent 40 % de l'ensemble des architectes bretons alors qu'elles étaient 31 % il y a 10 ans, et à peine 18 % il y a 20 ans. La pyramide des âges témoigne de cette féminisation progressive de la profession, particulièrement visible dans les jeunes générations. Les femmes y sont nettement plus représentées dans les tranches d'âge les plus jeunes, avec 12 % chez les moins de 35 ans et surtout 39 % entre 35 et 44 ans, où elles sont majoritaires. À l'inverse, les hommes sont très largement présents dans les tranches les plus âgées, avec 41 % d'architectes de plus de 55 ans.

Pyramide des âges des architectes selon le genre (en %)



Les travaux réalisés par les architectes

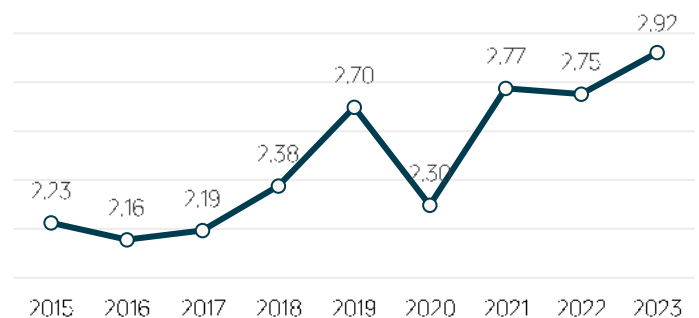


Le logement,

1er marché des architectes :
53 % du montant total des travaux

Le logement représente 1,56 Md€ de travaux, soit 53,4 % du total des travaux. Les travaux concernant les logements collectif (propriété et locatif) représentent les travaux les plus importants avec un montant égal à 788 M€, suivi, de près, par les logements individuels (isolés et groupés) qui atteignent 772 M€.

Évolution des travaux déclarés par les architectes en Bretagne (région de chantier) (en Mds €)



Après une année 2022 marquée par une stagnation, les travaux déclarés (en valeur) par les architectes en Bretagne repartent fortement à la hausse : + 6,2 % entre 2022 et 2023 atteignant un nouveau point haut en 2023 avec 2,92 Md€. L'Ille-et-Vilaine rassemble une plus forte présence en architecture, que ce soit en exercice libéral avec 157 entités ou en associés avec 321 entreprises. Les architectes bretons se répartissent ensuite entre le Morbihan (107 architectes libéraux et 179 associés), le Finistère (112 libéraux et 145 associés) et les Côtes d'Armor (74 libéraux et 112 associés).

Source : CIPAV, Ordre des Architectes de Bretagne - Données arrêtées au 31/12/2024
Voir l'étude complète « Le poids économique des architectes en Bretagne » Cellule Économique de Bretagne - mai 2025

Revue thématique : RE 2020, un rapport évalue les effets de son entrée en vigueur sur la production de logements et les émissions de gaz à effet de serre

Trois ans après l'entrée en vigueur de la RE2020, la ministre du Logement, Valérie Létard, a commandé ce rapport afin d'évaluer si la trajectoire des prochains jalons 2025, 2028 et 2031 étaient réalisables sans freiner l'accès au logement. Le rapport remis en juillet s'appuie sur une soixantaine d'auditions, les données de l'Observatoire de la Performance Énergétique et Environnementale, la base INIES ainsi que l'analyse d'une quinzaine d'opérations par des organismes tiers.

Principaux constats de l'étude

- ▶ **Coûts** : le surcoût d'investissement entre 2022 et 2031 pèserait +11 %. Les effets volume et d'apprentissage pourraient neutraliser l'isolation et la décarbonation totalement au bout de dix ans. Les gains de consommation permettraient de neutraliser le surcoût des équipements de chauffage même si un doute subsiste sur leur durée de vie.
- ▶ **Impacts sur le logement** : Sur la période 2022-2035, toute chose étant égale par ailleurs, le déficit de logements liés à ces surcoûts atteint 211 000, avec un scénario haut à 342 000 logements non construits et un scénario bas à 118 000 logements non construits.
- ▶ **Impact sur les émissions de gaz à effet de serre** : En projetant les chiffres de construction de 2024 en 2031, l'économie carbone attendue serait de 7,9 millions de tonnes. Ramené à l'empreinte carbone de la France, cela représente 1,2 %.

Les pistes d'amélioration

- ▶ **Absence de différenciation géographique** : les surcoûts ont des impacts plus importants en zone détendue et les effets d'apprentissage y sont moindres.
- ▶ **Base de données à compléter** : un travail important, renforcé avec le changement de méthodologie des données environnementales (base INIES) reste à fournir.
- ▶ **Stratégie d'adaptation insuffisante** : l'atténuation du changement climatique ne peut pas évoluer seule mais doit se doubler d'un volet d'adaptation notamment face aux vagues de chaleur.

Le rapport recommande de ne pas remettre en cause le calendrier 2022-2025-2028-2031, garant de la visibilité des acteurs, mais propose 23 mesures concrètes pour limiter les effets inflationnistes et mieux concilier performance environnementale, qualité d'usage et adaptation au changement climatique. L'ensemble des recommandations fait l'objet de débat jusqu'en septembre 2025. Un premier décret de mise en œuvre devrait être publié d'ici la fin de l'année.

Le rapport complet est accessible sur le lien suivant : [Rapport Robin Rivaton RE2020](#)

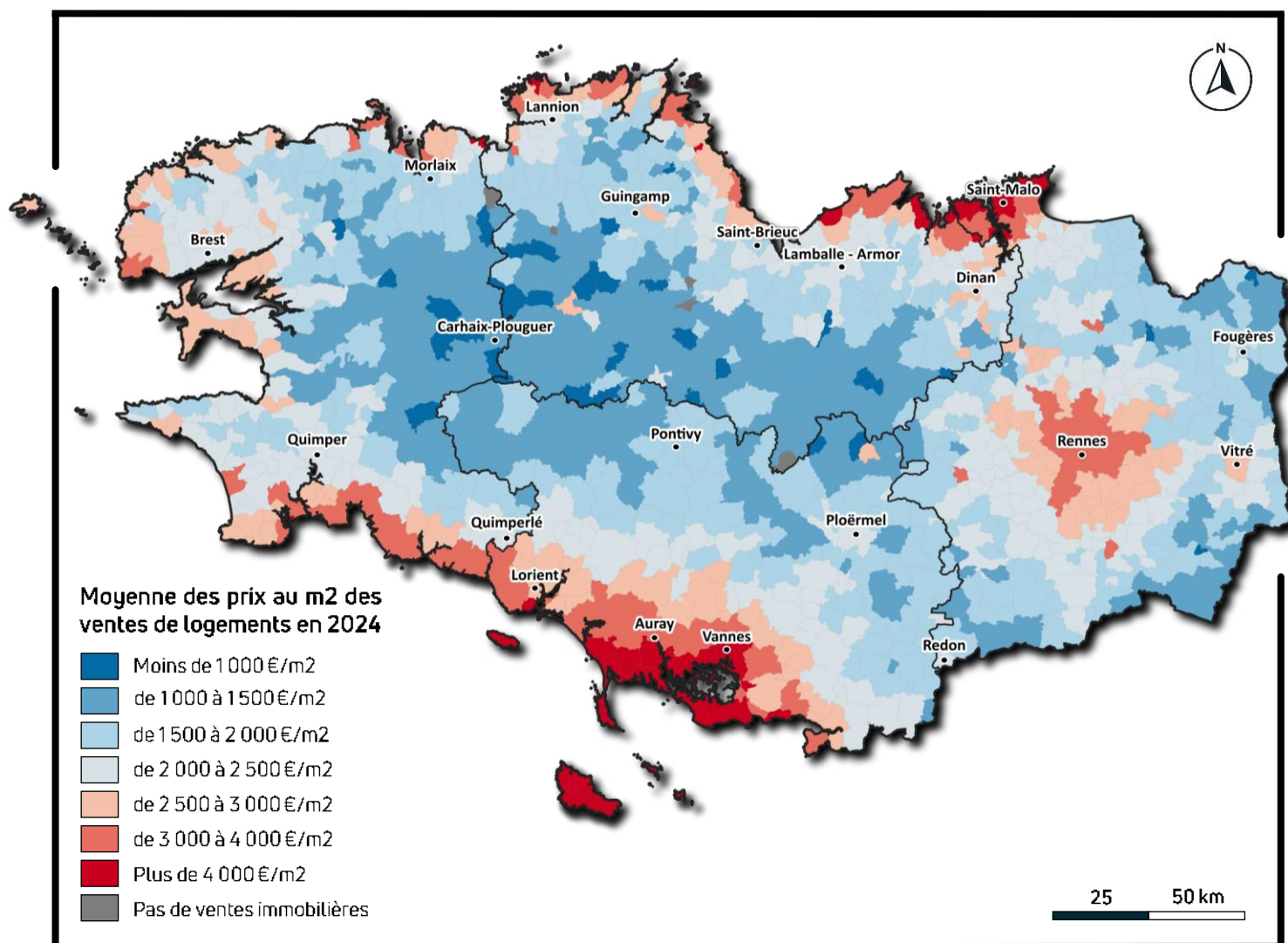


LA CARTE DU MOIS

Immobilier en Bretagne : le prix au m² par commune en 2024

La carte met en évidence une forte variabilité des prix au m² des logements vendus en 2024 selon les territoires bretons. Les niveaux les plus élevés se concentrent sur certains secteurs littoraux (Golfe du Morbihan, côte nord autour de Saint-Malo) ainsi qu'autour de l'agglomération rennaise, avec des prix souvent supérieurs à 3 000 €/m², voire supérieurs à 4 000 €/m², avec une moyenne de 2 665 €/m² pour un bien vendu en Bretagne en 2024.

À l'inverse, une grande partie de l'intérieur régional, notamment dans le centre-Bretagne qui inclut surtout les Côtes d'Armor et le Finistère, présente des niveaux de prix inférieurs à 1 500 €/m², voire moins de 1 000 €/m². Cette répartition reflète des contextes locaux contrastés en matière d'attractivité résidentielle, de profil des acheteurs, de dynamisme économique et de structure du parc de logements. Les écarts de prix peuvent également s'expliquer par des différences dans la tension du marché, la rareté foncière, la part de résidences secondaires ou encore la densité du bâti.



Réalisation : Cellule Économique de Bretagne

Source : Demande de valeurs foncières géolocalisée DVF, Direction Générale des Finances Publiques 2024, IGN

REPÈRES

2 665 € / m²prix moyen d'un m² vendu en Bretagne en 2024**Île-aux-Moines**Commune la plus chère de Bretagne avec un prix moyen au m² de 7 542 € sur un total de 13 mutations immobilières en 2024Source : Demande de valeurs foncières géolocalisée, Direction Générale des Finances Publiques 2024, IGN
Traitement : Cellule Économique de Bretagne

Les actualités de la Cellule Économique de Bretagne

Retour en images sur les événements du mois !

Participation à l'AG SCOP BTP – 11 juillet 2025

La Cellule Économique de Bretagne était présente à l'AG de la Fédération SCOP BTP de l'Ouest qui s'est tenue le 11 juillet à Rennes (35). Après les travaux statutaires, deux interventions au programme :

- « Les enjeux de l'IA adaptés au BTP » par Guillaume Ménard de la FFB Bretagne
- La présentation de « Ambition 2029 » par Erik Dangremont, Vice-Président national et Thomas Gallier, délégué général de la Fédération nationale SCOP du BTP.

Cette assemblée a également élu le nouveau Président de la Fédération, Monsieur André Kervéadou, et son nouveau conseil d'administration ! Félicitations à cette nouvelle équipe 🍀 !



Webinaire organisé par la FRTP Bretagne – 17 juillet 2025

À l'initiative de la FRTP Bretagne, la Cellule Économique de Bretagne a restitué l'étude portant sur la fidélisation des salariées du secteur des Travaux Publics en Bretagne sous un format webinaire d'une heure. Une trentaine de participants étaient présents, ils ont particulièrement apprécié la thématique et les résultats de l'étude.

Dates à retenir !

- **15/09/2025** : Intervention de la Cellule Économique de Bretagne au webinaire de conjoncture organisé par le SNBPE Grand Ouest
- **25/09/2025** : Intervention de la Cellule Économique de Bretagne au webinaire « Les Cafés de l'Eco » organisé par la Banque de France Bretagne : lien d'inscription : [Webinaire Les cafés de l'éco – 25 septembre 2025 | Banque de France](#)
- **26/09/2025** : Réunion de restitution des travaux d'enquêtes de l'Observatoire de la Commande Publique BTP avec intervention de Rennes Métropole sur le projet : « Quais de Vilaine, présentation du projet d'aménagement des espaces publics et de déconstruction du parking Vilaine »
- **06/11/2025** : 2^{ème} Petit Déjeuner Conjoncture organisé par la Cellule Économique de Bretagne (9h-10h / visio et présentiel)

Avec le concours des membres de la Cellule Économique de Bretagne

Membres fondateurs :	   		
Membres de droit :	Préfecture de la région Bretagne Conseil régional de Bretagne Trésorerie Générale Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF) Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)	Banque de France Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bretagne (DREETS Bretagne)
Membres actifs :	Aro HLM Bretagne Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque) Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère	Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne Fédération du BTP des Côtes d'Armor Fédération du BTP du Finistère Fédération du BTP d'Ille-et-Vilaine Fédération Morbihannaise du BTP	Fédération Ouest des SCOP du BTP Fédération des Promoteurs Immobiliers Bretagne (FPI Bretagne) Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction de Bretagne (FDMC) Fibois Bretagne Rennes Métropole